ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Belgique
partenaire du développement

MASTER DE SPÉCIALISATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE - ANALYSE ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PROGRAMMES ET SYSTÈMES DE SANTÉ INTERNATIONALE

FORMATIONS INTERNATIONALES

Programme 2027-2032

SOMMAIRE

01. OBJECTIF DE LA FORMATION 3
02. CONTENU DE LA FORMATION 3
03. CONDITIONS D'ADMISSION 4
04. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 4
05. ÉTABLISSEMENTS ORGANISATEURS 5
06. PERSONNES DE CONTACT 5

01. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif général est de former des étudiant·e·s, futur·e·s professionnel·le·s des systèmes de santé, à acquérir des compétences critiques en analyse et en évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé, afin de contribuer au renforcement de la gouvernance, de l'efficience et de l'équité des systèmes de santé dans les pays du Sud.

Les objectifs spécifiques sont de (1) Maîtriser les connaissances et les outils permettant d'analyser et d'évaluer les politiques, les programmes et les systèmes de santé ; (2) Disposer des compétences nécessaires pour renforcer la gouvernance et la capacité de résilience des programmes et systèmes de santé.

02. CONTENU DE LA FORMATION

Ce master repose sur une pédagogie active centrée sur trois unités d'enseignement et un Projet intégrateur afin d'établir un lien étroit entre les enseignements théoriques et les réalités du terrain :

- Les domaines d'analyse et d'évaluation en santé publique :
  - Organisation de réseaux et systèmes locaux
  - Prise en charge des problèmes de santé globale
  - Politiques de santé
  - Psychologie et promotion de la santé
- Les approches d'analyse et d'évaluation :
  - Approche systémique et organisation apprenante (y inclus approche réaliste)
  - Approches d'évaluation de politiques et programmes de santé
  - Epidémiologie appliquée à l'analyse et l'évaluation en santé
  - Evaluation socio-anthropologique
- Les outils et méthodes spécifiques :
  - Outils et méthodes d'évaluation économique
  - Outils et méthodes statistiques pour l'évaluation
  - Recueil et analyse des données qualitatives en santé mondiale
- Le Projet integrateur permet aux étudiant·e·s de mobiliser les apprentissages pour travailler sur des projets réels confiés par des acteurs de la coopération belges en groupe de 3 à 4 étudiant·e·s, afin de faciliter les échanges et la réflexion de tou.tes, puis de manière individuelle. Les étudiant·e·s produisent des diagnostics contextualisés, élaborent une théorie du changement et conçoivent un devis/protocole d'évaluation, en s'appuyant sur des méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes. Le dispositif constitue un partenariat « gagnant-gagnant » : les étudiant·e·s bénéficient d'un apprentissage appliqué sur des situations réelles, tandis que les agences et ONG partenaires tirent profit d'un regard externe, rigoureux et structuré, sur leurs programmes.

Des dispositifs pédagogiques transversaux tels que des clubs de lecture, l'organisation d'un séminaire-débat par les étudiant·e·s avec les ONG ou les présentations hebdomadaires des étudiant.es en séance plénière ou en groupe favorisent de nombreuses discussions, tant méthodologiques que thématiques, autour de sujets de santé publique spécialement choisis pour questionner les préconceptions des étudiant·e·s.

Pour plus d'informations sur le contenu de la formation consultez le site internet : https://www.uclouvain.be/fr/facultes/fsp/master-de-specialisation-en-sante-publique-60-credits.

03. CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- avoir des connaissances de base en santé publique objectivées par un master en santé publique, une formation équivalente ou une expérience professionnelle équivalente ;
- avoir un diplôme de Master ou équivalent dans des disciplines telles que les sciences de la santé, les sciences humaines et sociales, les sciences économiques et de gestion ;
- avoir une expérience en santé publique d'au moins 2 ans ;
- ne pas avoir obtenu de master ou de master de spécialisation dans le secteur des sciences de la santé les deux années précédentes ;
- avoir de bonnes connaissances en anglais écrit et lu;
- avoir un projet professionnel réaliste en rapport avec la spécialisation visée, précisé dans une lettre de motivation personnelle ;
- annexer à la candidature un document d'une page décrivant un cas particulier vécu dans les activités professionnelles actuelles et pour lequel le master visé apporterait des solutions.

La maitrise des connaissances de base en santé publique sera explicitée dans la partie motivation du dossier de candidature et devra aussi se confirmer dans l'expérience professionnelle et/ou la formation antérieure du candidat. Les domaines pour lesquels une connaissance de base est demandée sont, à titre d'exemple, l'organisation des soins de santé, l'épidémiologie, l'économie, les sciences sociales, politique ou de gestion, la statistique, etc. Les notes obtenues dans les parcours académiques antérieurs sont également prises en compte. La qualité rédactionnelle des dossiers est très importante (orthographe, syntaxe, esprit de synthèse...). Les profils de purs cliniciens ne sont pas éligibles.

Un entretien par visio-conférence avec les candidat·e·s présélectionné·e·s pour les bourses permettra de confirmer ou d'infirmer la sélection réalisée sur dossier.

04. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de bourses disponibles : 10

Durée de la formation : une année académique

Langue de l'enseignement : français (anglais passif indispensable pour lire les documents)

05. ÉTABLISSEMENTS ORGANISATEURS

Établissements :

- Université catholique de Louvain (université coordinatrice) et Université libre de Bruxelles

Responsables académique :

- Sandy TUBEUF (UCLouvain) et Aline LABAT (ULB)

06. PERSONNES DE CONTACT

Pour des informations sur le contenu du cours:

Université catholique de Louvain (UCLouvain)
Secrétariat : info-SPIN2MC@uclouvain.be
Web : https://www.uclouvain.be/fr/facultes/fsp/master-de-specialisation-en-sante-publique-60-credits